

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

➔ **Intitulé de la mission**

PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DU POLE JEU ET DE SON SYSTEME DE PRET

➔ **Lieu de réalisation de la mission :** France Etranger

➔ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

Solidarité (1)

Environnement (6)

Santé (2)

Mémoire et citoyenneté (7)

Education pour tous (3)

Développement international et action humanitaire (8)

Culture et loisirs (4)

Intervention d'urgence (9)

Sport (5)

➔ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Le jeu est une activité fondamentale, universelle et d'une très grande diversité. Les enfants y consacrent l'essentiel de leur temps, cela les aide à grandir heureux, à entrer en relation avec les autres et à partager un moment agréable, à expérimenter différentes manières d'être avec les autres (duel, équipe, coopération...), à réfléchir au monde et à s'y projeter (jeux d'imagination, d'imitation...), à développer le sens logique, le langage, la mémoire de travail, le calcul (jeux de société...), la motricité (jeux d'adresse...), la créativité... C'est aussi vrai pour les adultes et beaucoup jouent avec plaisir avec leurs enfants ou entre elles / eux.

Le jeu se définit, au sens large, comme une activité physique ou mentale non imposée et gratuite. Il est un support de loisir actif. C'est aussi un outil pédagogique car il est une source de plaisir et de motivation et qu'il rend l'enfant acteur. Il peut demander, en effet, des aptitudes motrices, cognitives, sensibles et affectives. C'est enfin un vecteur de socialisation. Le jeu, dans cette capacité à connecter le joueur au monde qui l'entoure et en favorisant l'imaginaire, est un secteur culturel à part entière. Les différentes MJC de la commune ont depuis plusieurs années intégré les jeux dans leur projet et dans leurs actions. Cette ressource a donc toute sa place dans notre structure. C'est ainsi

un enjeu à l'échelle de la commune avec la volonté d'ancrer plus fortement cette activité sur la ville.

On peut déterminer quatre domaines d'activités :

- le prêt de jeu et de jouets, gratuit et / ou payant
- le jeu sur place, libre ou animé
- des animations hors les murs
- des conseils et une information sur les jeux et la mise en jeu

L'espace Jeux :

Le jeu est considéré comme un outil d'éducation populaire dans cette fonction de permettre à chacun de découvrir, de comprendre et de créer par ses propres moyens.

L'enjeu de cet espace est de créer du lien social et qui soit vecteur d'éducation. Les objectifs sont ainsi de : favoriser des rencontres et des échanges, notamment intergénérationnelles, faciliter la socialisation (règles du jeu, règles de vie), prévenir l'échec scolaire ou la délinquance (proposer une alternative à la rue), apporter un soutien à la fonction parentale, favoriser des échanges culturels (découverte d'autres cultures), aider à l'apprentissage d'une autre consommation (privilégier les dimensions ludiques et pédagogiques et non l'aspect matériel).

Ce lieu est ouvert à l'ensemble des habitants de la commune. En premier lieu, les enfants et les jeunes. La dimension familiale est très forte, mais toutes les générations s'y retrouvent. C'est également un lieu ressources pour les professionnels de l'enfance et de l'éducation : accueil de classes, mais aussi des assistantes maternelles, des centres de loisirs, des crèches, halte-garderies, des institutions spécialisées comme les instituts médico-éducatifs...

Ce lieu a également vocation à se déplacer dans les différents quartiers de la ville et à conserver la dimension de proximité qui existe sur Saint-Martin-d'Hères depuis plusieurs années.

→ Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

- Contribuer à la mise en place et l'animation de temps de jeux dédiés aux familles de la commune, participer à l'animation directe auprès des publics, à la mise en place d'activités ludiques en lien avec l'équipe permanente et le tuteur.

- Venir en soutien du professionnel en charge du projet en :

- participant à l'inventaire et au classement et stockage du fonds de jeux de la mjc
- vérifiant l'état, veiller à l'entretien ou à la réparation, la présence de tous les éléments nécessaires à l'utilisation des jeux
- mettant régulièrement à jour la base de données des jeux dans un logiciel afin de continuer et développer le système de prêt de boîtes de jeux.

- Venir en soutien du professionnel du secteur jeunes en allant durant les "midi-jeux" dans les différents collèges de la ville : ces temps d'animation jeux se font sur le temps méridien. Les objectifs sont de rencontrer les jeunes en milieu scolaire, d'échanger et de communiquer sur l'actualité du secteur jeunesse de la MJC, de renforcer le partenariat avec un acteur éducatif important, l'éducation nationale. Ces temps ont lieu les mardis, jeudis et vendredis, de 12h à 13h30 durant la période scolaire.

→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

La MJC possède un fonds de jeux conséquent. Entre 2018 et 2019, un important travail d'inventaire et d'enregistrement de ces jeux dans un logiciel spécifique de prêt a été réalisé. Il est nécessaire de poursuivre ce qui a été mis en place, de continuer à vérifier l'état et à mettre en place les outils nécessaires au système de prêt de jeu pour pouvoir ensuite en faire bénéficier les enfants, les familles, le public.

Les temps de "Midi-jeux" permettront au volontaire de rencontrer les jeunes collégiens et d'être "ambassadeur" en communiquant sur les activités proposées par la MJC et de la possibilité d'y être aidé(s) dans les démarches de projets jeunes.



Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique



Fiche «mission»



→ Lieux d'intervention

Commune(s) :

Département (s) :

Région(s) :

Collectivité d'outre-mer :

France entière

Etranger (préciser) :

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Le-la volontaire participera à l'accueil de public de tous âges et à l'animation ludique : présenter ou animer un jeu, être présent dans l'espace de jeu. Il rencontrera les collégiens, durant les "Midi jeux", les familles durant les temps de jeux organisés par la MJC, et participera avec l'équipe, aux temps forts de l'association.

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Cette mission s'adresse à tout-e jeune motivé(e) et qui souhaite participer à l'action de l'accès au jeu pour tous, et de façon plus générale, à la réalisation du projet associatif de la MJC.

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?

Oui

Non